



La Communauté de Communes
du Massif du Vercors



RAPPORT

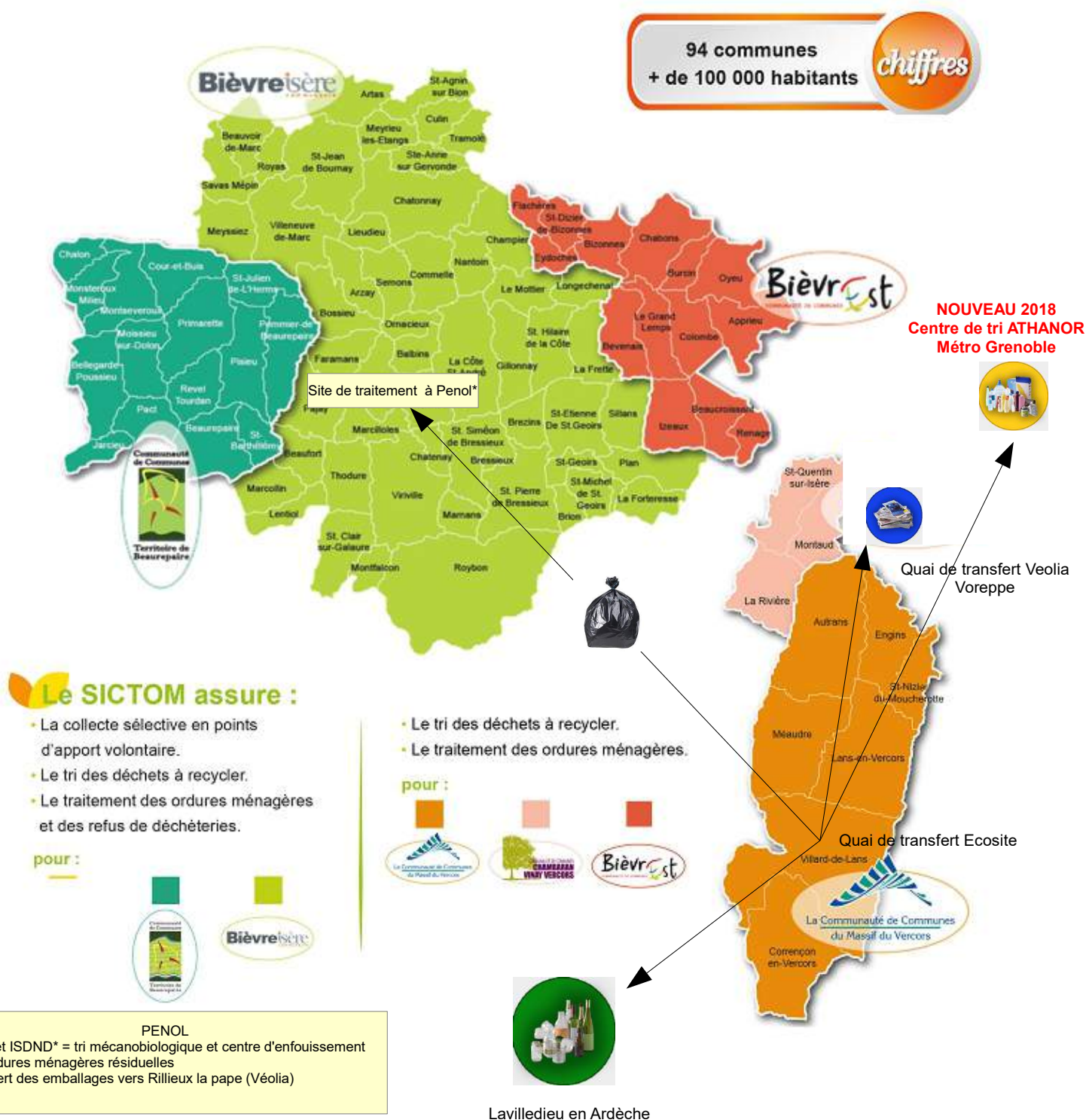
DU SERVICE PUBLIC DE PRÉVENTION ET DE GESTION DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS

2018

Partie 1 > les indicateurs techniques

Chapitre 1 : Le territoire desservi

La collecte des déchets est assurée sur les 6 communes que composent la Communauté de Communes du Massif du Vercors (CCMV). Une particularité pour la commune d'Engins qui réalise en régie la collecte des ordures ménagères et des emballages à recycler sur son territoire. La population desservie par le service représente 11 902 habitants permanents et 19 706 pour la population DGF en 2018. Le traitement des ordures ménagères et du tri est assuré par le SICTOM.



Les collectes prises en charge par le service



La Communauté de Communes du massif du Vercors (CCMV) a choisi depuis plusieurs années un équipement de collecte en apport volontaire par conteneurs semi-enterrés.

La collecte est effectuée par un prestataire : l'entreprise Nicollin SAS, basée à 37-39 rue Carnot 69192 Saint Fons. Le contrat est passé pour 5 ans (2015-2020).

Quatre flux sont ramassés : les ordures ménagères non recyclables, les recyclables secs, le verre et les journaux magazines. Le rythme de passage de ces collectes est défini en fonction des taux de remplissage des conteneurs en tenant compte de la fréquentation touristique. Un planning est établi faisant apparaître la «basse saison» et la «haute saison». Deux camions sont affectés à notre collecte. L'un équipé d'un compacteur «Evolupac» et l'autre est un «Ampliroll» avec une benne ouverte classique.



Le dépôt au sol est interdit, il génère des nuisances visuelles et environnementales et oblige nos services ainsi que ceux des communes à nettoyer quotidiennement.

Une collecte des gros cartons bruns est également proposée aux habitants et aux professionnels sous la forme de bennes dédiées ou de locaux spécifiques « cartons ».

Le carton génère des recettes pour la collectivité à condition qu'il soit apporté dans les locaux dédiés ou en déchèterie .



**Recettes cartons
25 624 € en 2018**



La Communauté de Communes dispose de 3 déchèteries

- sur la commune de Villard-de-Lans,
- sur la commune d'Autrans-Méaudre en Vercors
- sur la commune de Saint-Nizier du Moucherotte.

Les déchèteries de Villard et d' Autrans-Méaudre en Vercors accueillent l'ensemble des déchets qui ne sont pas admis dans les conteneurs ordures ménagères et emballages recyclables, à savoir : encombrants, ferraille, cartons bruns, déchets verts, huiles, pneumatiques, déchets dangereux, vêtements, etc....



La déchèterie de Saint-Nizier du Moucherotte, de plus petite taille, ne reçoit qu'une partie des déchets : encombrants, ferraille, gravats, déchets verts, bois et les DEEE (déchets électroménagers).

	Autrans	Villard-de-Lans	Saint-Nizier
Amiante (petite quantité en dépannage)	non	oui	non
Bois	oui	oui	oui
Bouteilles de gaz	oui	oui	non
Capsules Nespresso	oui	oui	non
Cartons	oui	oui	non
Cartouches d'imprimantes	oui	oui	non
Déchets de chasse (rens ACCA de la commune)	non	oui	non
Déchets électriques et électroniques	oui	oui	oui
Déchets encombrants non valorisables	oui	oui	oui
Déchets équipement et ameublement (DEA)	Oui Nouveau	oui	non
Déchets piquant, coupant, seringues	non	oui	non
Déchets toxiques (peinture, phyto, solvants...)	oui	oui	oui
Déchets verts	oui	oui	oui
Extincteurs	oui	oui	non
Ferrailles	oui	oui	oui
Filtres à huile	oui	oui	oui
Gravats	oui	oui	oui
Huiles de friture	oui	oui	non
Huiles de vidange	oui	oui	oui
Néons, ampoules	oui	oui	oui
Piles	oui	oui	oui
Plâtres, placo, isolants, vitres (dans encombrants)	oui	oui	oui
Pneus véhicule léger	oui	oui	non
Pneus véhicule lourd et agricole	oui	oui	non
Radiographies	oui	oui	non

Partie 1 > les indicateurs techniques

Chapitre 2 : La prévention des déchets

Indice de réduction des déchets

Dans le cadre de la loi de transition énergétique, **nous devons réduire de 10%** les tonnages de DMA (déchets ménagers et assimilés) entre 2010 et 2020, c'est à dire les déchets provenant des ménages, les cartons bruns et les déchets des professionnels qui sont collectés avec ceux des ménages (encombrants, ferraille, cartons, etc.)

Tonnage DMA (hors déchets verts)* en 2010 : 7 738 tonnes soit 663 kg/hab

Tonnage DMA (hors déchets verts) en 2018 : 9 000 tonnes soit 782 kg/hab **+ 16,3 % !**
(mais 456 kg/pop DGF)

* Les déchets verts ne sont pas pesés à Villard de Lans.

Détail des tonnages		Ordures ménagères	Verre	Emballages	Journaux	Déchets des déchèteries
Ratio kg/hab	2010	331	47	24	26	235
	2018	293	63	34	27	353
Évolution 2018/2010		-11 %	+34 %	+ 42 %	+ 4 %	+ 50 %

Dans le cadre de la loi de transition énergétique, **nous devons réduire de 30%** les tonnages de déchets enfouis non dangereux entre 2010 et 2020 et de 50% en 2025.

Tonnages enfouis en 2010 : 4 642 tonnes soit 403 kg/hab

Tonnages enfouis en 2018 : 3 656 tonnes soit 318 kg/hab

soit une diminution de 21 % (-26 % en 2017)

		Ordures ménagères collectées	Ordures ménagères enfouies	Encombrants	Total
Enfouissement en tonnes/an	2010	3 867	3 867	775	4 642
	2018	3 368	2 526*	1 130	3 656
Évolution 2018/2010		-13%	-35 %	+46%	-21%

* Après UTVDM (-25%)

Les biodéchets, le compostage collectif

En 2018, deux nouveaux sites de compostage :

- Le centre CCAS à Corrençon
- Le restaurant pizza Merken à Lans en Vercors.

Une journée Compos'tour a été organisée le 15 septembre afin de faire un bilan avec les élus, les guides composteurs et de proposer un débat sur la prévention des déchets l'après-midi.



84 composteurs individuels ont été vendus lors des permanences le samedi matin à la déchèterie de Villard-de-Lans (d'avril à octobre, sur inscription).

Des stands d'information ont été tenus par l'association Vert&co sur le thème du compostage dans l'enceinte du magasin Gamm Vert et au marché aux fleurs de Lans en Vercors.

Deux autres stands ont été tenus par Trièves compostage à la fête du bleu à Lans et sur le marché hebdomadaire de Villard-de-Lans.



7 vidéos de sensibilisation aux recycleries et à la réparation

Marie Dorin-Habert développe à travers ses vidéos décalées de nouvelles idées pour diminuer, valoriser et réutiliser nos déchets. Elle est partie à la rencontre de tous ces habitants qui se mobilisent jour après jour pour plus d'éco-responsabilité, d'économie solidaire, de lien social sur notre territoire.



Partie 1 > les indicateurs techniques

Chapitre 4 : bilan et évolution des collectes

		Ordures ménagères	Verre	Emballages	Journaux	Collecte cartons bruns	Total
En tonnes	2017	3 301	666	354	280	124	4 725
	2018	3 368	725	388	313	136	4 930
	Évolution 2018/2017	+2 %	+ 8,8 %	+9,6 %	+ 12 %	+10 %	+ 4,3 %

		Encombrants	Bois	Ferraille	cartons	Gravats	Meubles	Total
En tonnes	2017	998	783	363	216	1029	186	3 575
	2018	1130	863	402	230	1081	218	3 924
	Évolution 2018/2017	+ 13 %	+ 10%	+ 11 %	+ 6 %	+ 5 %	+ 17 %	+ 9 %

		Amiante	Bouteilles de gaz	Extincteurs	Aérosol, phyto, liquide chlorés, Filtre à huile	Médicament
En tonnes	2017	5,92	158 unités*	156 unités	7,73 + 5,73 (ecodds)	0,276
	2018	5,44	70 unités*	168 unités	8,8+16,6 (ecodds)	0,290
	Évolution 2018/2017	- 8 %	-125 %	+8 %	+ 89 %	+ 5 %

* unités prises en charge par la CCMV. Autre collecte gratuite en parallèle.



Depuis, la prise en charge des bouteilles de gaz par les filières « producteur » Total Gaz en 2014 ou Camping Gaz en 2017 ont permis de réduire de 50% la facture pour la collectivité.

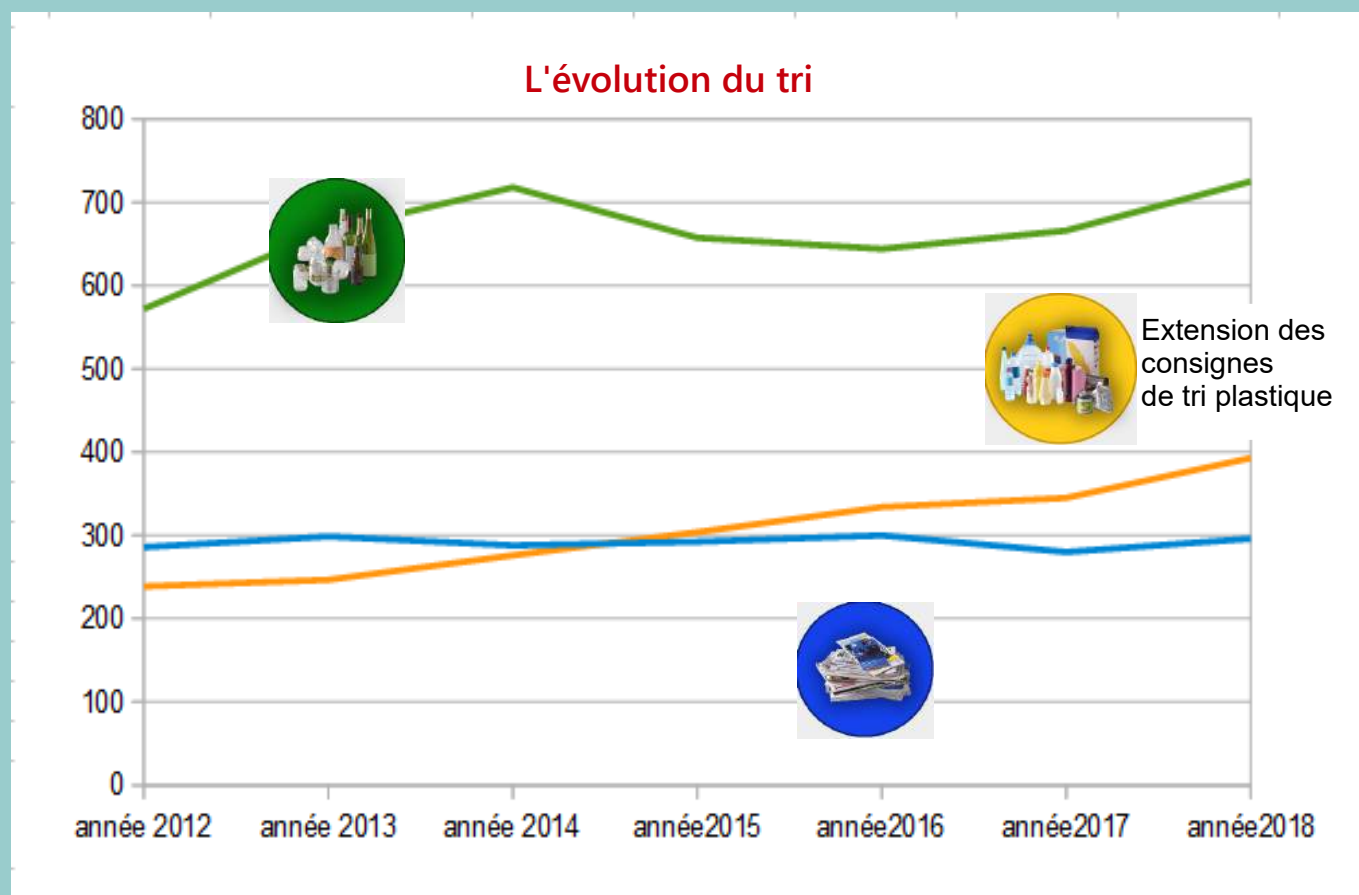
De même, avec la reprise gratuite des déchets toxiques par l'éco-organisme ECODDS, les tonnages récupérés ont doublé de 13 à 25 tonnes .

Partie 1 > les indicateurs techniques

Chapitre 4 : bilan et évolution des collectes

Composition des emballages en 2018

	tonnes	ratio
Acier	32	8%
Aluminium	2	1%
Cartonnettes	138	36%
briques alimentaires	20	5%
bouteilles/pots/barquettes plastiques	71	18%
Films et souples plastiques (nouveau)	3	1%
journaux magazines	13	3%
papiers/cartons bruns	15	4%
erreurs de tri	92	24%
	385	100%



Partie 1 > les indicateurs techniques

Chapitre 4 : L'organisation des collectes

Les conteneurs collectifs



	247	214	102	92
Nombre de points de collecte				
Ratio du nombre de contenants par habitants	1 pour 47	1 pour 54	1 pour 114	1 pour 126
Fréquence de collecte hors saison	1 à 3 fois par semaine	1 fois par semaine	0,5 à 1 fois par semaine	0,5 à 1 fois par semaine
Fréquence de collecte en saison	3 à 5 fois par semaine	1 à 2 fois par semaine	1 fois par semaine	1 fois par semaine

Les déchèteries

Les déchèteries	Autrans-Méaudre en Vercors	Villard-de-Lans	St-Nizier du Moucherotte
Nombre d'heures d'ouverture (hiver/été) par semaine	35 à 36	44 à 47 heures	13 heures (été)
Jours d'ouverture	lundi à samedi	lundi à samedi	mardi, jeudi, samedi
Ratio du nombre d'habitants par déchèterie	2896 habitants	7672 habitants	1118 habitants
nombre de filières	21	25	12
Accès des professionnels	oui	oui	non
Nombre d'agents en ETP	1	2	0,3



Le traitement est délégué au Syndicat Intercommunal de collecte et de traitement de la Bièvre (SICTOM).

L'UTVDM (Unité de Traitement et de Valorisation des Déchets Ménagers) : cette unité est gérée par le groupe SERNED, il s'agit d'un traitement mécano-biologique. Après réception des ordures ménagères, les matières fermentescibles sont séparées afin de les stabiliser avant enfouissement, tel que le prévoit la directive européenne du 26/04/1999. Cette solution de traitement a pour avantage de réduire la quantité de matière résiduelle à enfouir dans l'installation de stockage et donc de prolonger la durée de vie du site.

L'ISDND (Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux) : Cette unité est gérée par le groupe SERNED. L'ISDND ne reçoit que les déchets ultimes, refus de centre de tri, refus de l'UTVDM, et les encombrants de déchèterie.

Évolution des tonnages du SICTOM entre 2010 et 2018 (en tonnes)

	2010	2018*	Evolution
Ordures Ménagères	24 891	22 231	- 11 %
Encombrants	9 214	9 178	- 0,4 %
Recyclables secs	1 219	1 910	+ 57 %
Total	35 324	33 319	- 6 %

* Fonctionnement de l'UTVDM depuis 2012

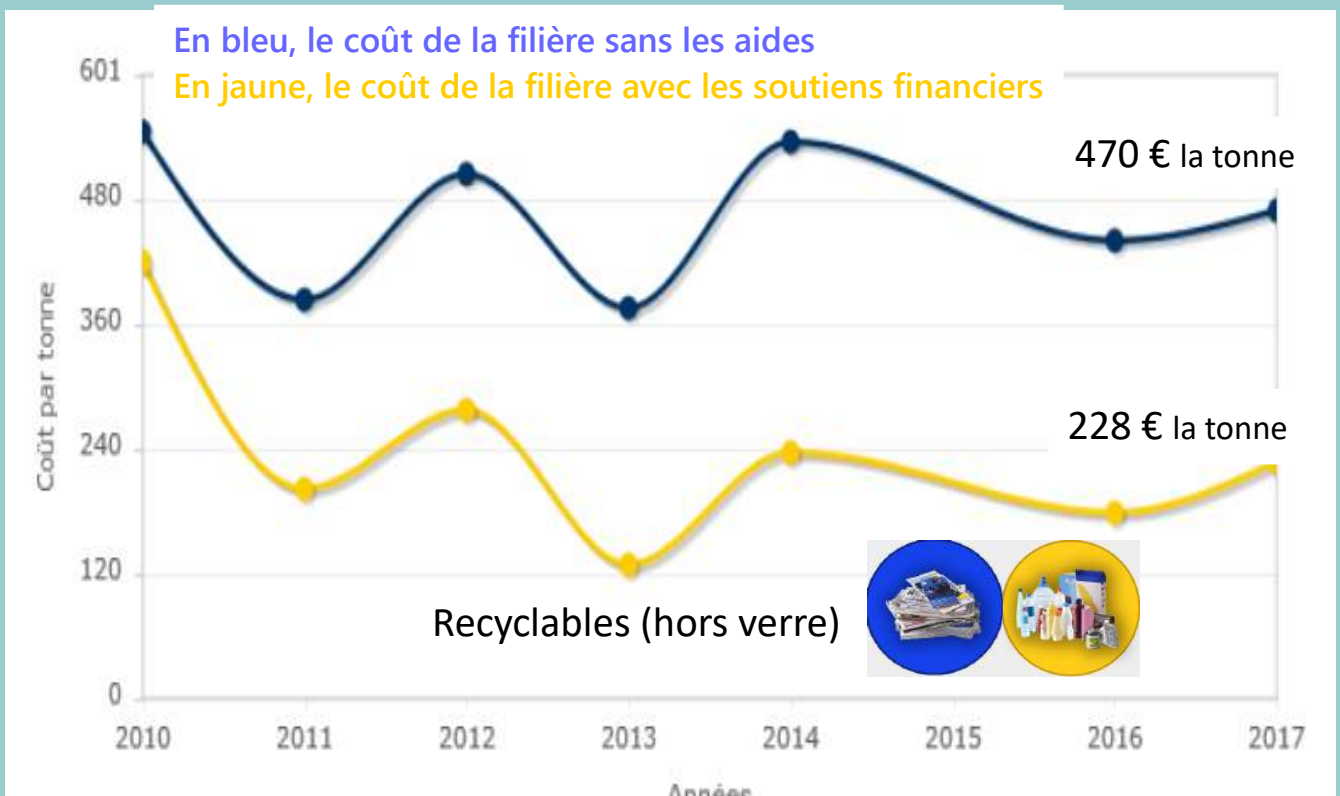
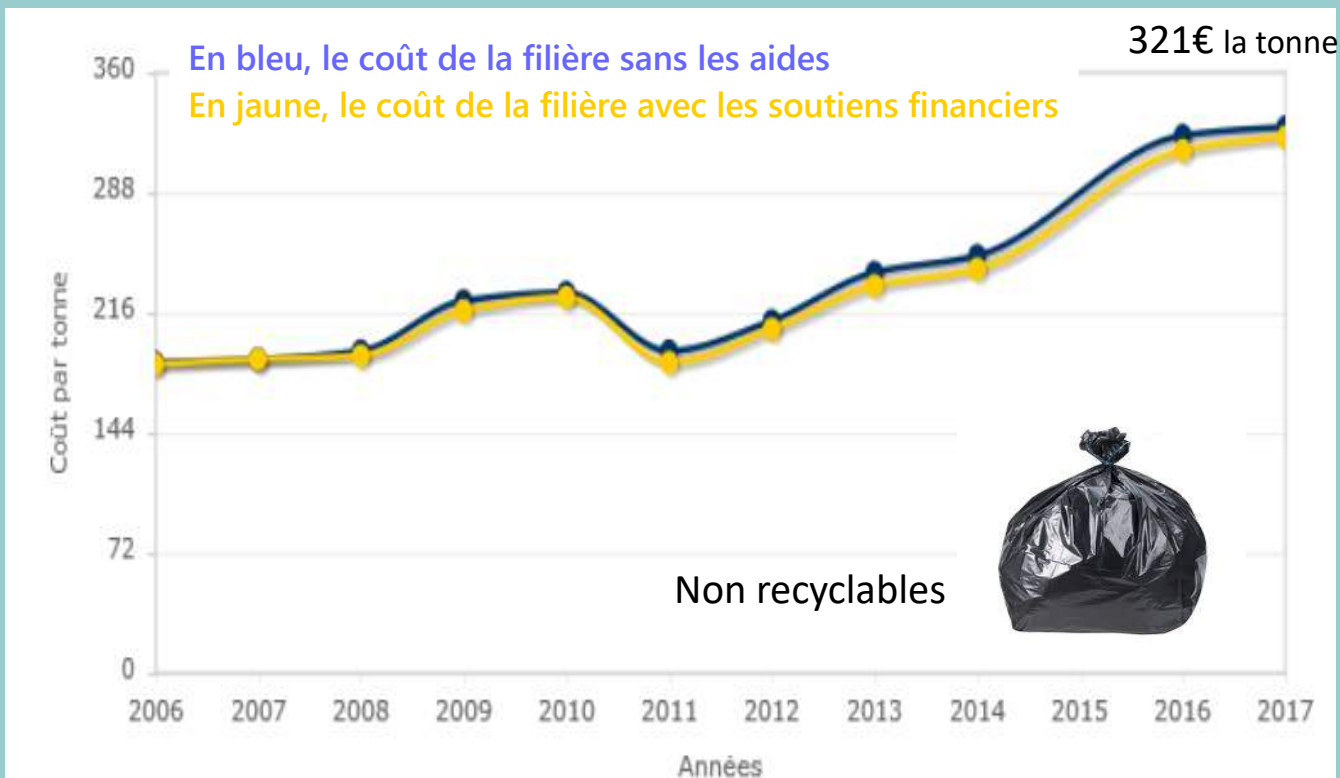


**Soit une diminution totale des déchets de - 6 % entre 2010 et 2018 !
Par contre +10,5% d'encombrants par rapport à 2017**

Partie 2 > les indicateurs financiers

Chapitre 1 : évolution des coûts restant à la charge de la CCMV

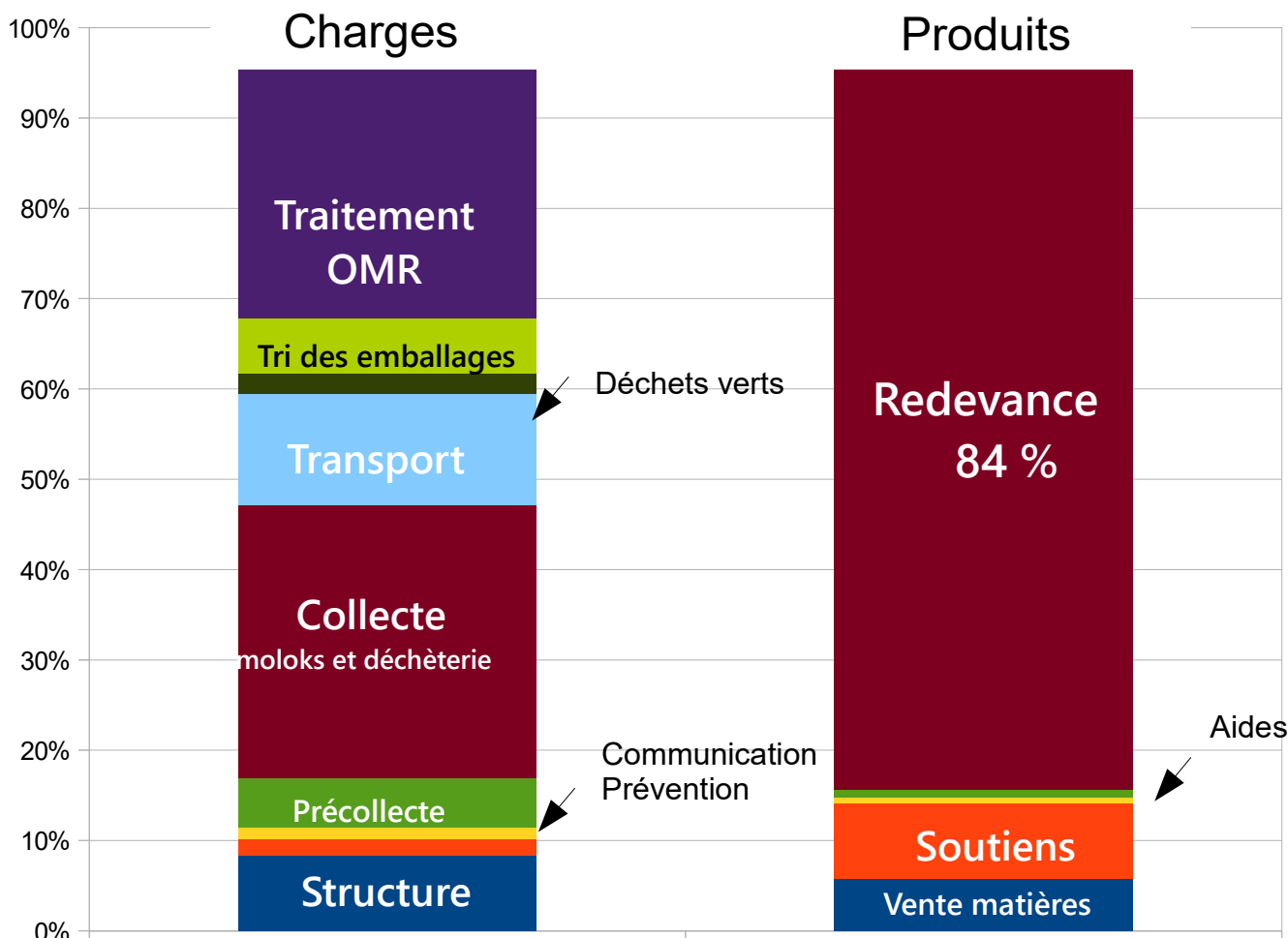
Evolution du coût par tonne



Partie 2 > les indicateurs financiers

Chapitre 2 : Budget, coût du service et financement

Répartition des charges, des produits et du financement



BUDGET ANNEXE : ORDURES MENAGERES (M 4)

Libellés	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Résultats reportés	0,00 €	421 722,97 €	0,00 €	549 884,89 €	0,00 €	971 607,86 €
Opérations de l'exercice	999 061,50 €	251 270,94 €	2 333 241,30 €	2 297 090,90 €	3 332 302,80 €	2 548 361,84 €
TOTAUX	999 061,50 €	672 993,91 €	2 333 241,30 €	2 846 975,79 €	3 332 302,80 €	3 519 969,70 €
Résultats de clôture	326 067,59 €	0,00 €	0,00 €	513 734,49 €	0,00 €	187 666,90 €
Restes à réaliser	0,00 €	0,00 €			0,00 €	0,00 €
TOTAUX CUMULES	999 061,50 €	672 993,91 €	2 333 241,30 €	2 846 975,79 €	3 332 302,80 €	3 519 969,70 €
RÉSULTATS DÉFINITIFS	326 067,59 €	0,00 €	0,00 €	513 734,49 €	0,00 €	187 666,90 €



> l'information au quotidien

Le site internet www.vercors.org

Les articles de presse

Le journal CCMV info

Le téléphone 04 76 95 62 01

> les actions de proximité

- Auprès des scolaires
- Des professionnels
- Des habitants
- Des événements et population touristique

> les conseils personnalisés

- Étude de cas, audit de vos déchets
- Mise en place d'un composteur collectif
 - Recherche de filières de recyclage